

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique projet éolien Engie de Château-Gontier

**De :** "Eric Nitzel \ (Vaux\)" <contact@chateaudevau-anjou.com>

**Date :** 03/07/2023 12:55

**Pour :** <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Bonjour

Nous sommes propriétaires du Château de Vaux, MH particulièrement impacté par ce futur projet.

Nous contestons, et cela depuis la première Enquête Publique en 2013, que l'Etude d'Impact de ce projet sur le patrimoine protégé soit suffisante et ait valablement informé le public et les autorités sur les conséquences réelles que l'on observera.

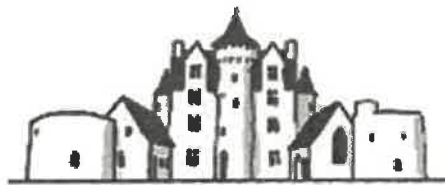
Les photomontages sont présentés dans une résolution très médiocre et sans échelle de lecture, contrairement aux recommandations du Ministère de l'Ecologie. Elles présentent aux lecteurs non avertis des éoliennes 3 à 8 fois plus petites que ce que l'on observera. Cet artifice nous avait initialement trompé, puisque le photomontage E nous avait convaincu que l'on ne verrait pas les éoliennes depuis Vaux, avant de refaire les calculs et de réaliser que cette présentation était totalement manipulateur. Suite à cela et à l'initiative de l'ABF 49, des études complémentaires ont ensuite été réalisées par le promoteur spécifiquement sur notre château, qui ont permis de contredire ses affirmations initiales mais qui contiennent toujours de nombreuses inexactitudes (comme la perception du parc Ouest) et sous-estimations.

En dehors du château de Vaux, AUCUN des 36 photomontages n'est dédié aux 110 autres monuments protégés. Le promoteur se contente d'affirmer péremptoirement son point de vue, sans JAMAIS l'étayer d'éléments tangibles. Nous avons proposé au cours de la procédure de nombreuses analyses de sites protégés, largement illustrées de photomontages et éléments matériels, et contredisant les affirmations du promoteur. Tout ce travail a été rejeté au motif qu'il n'était pas fiable, mais sans jamais le prouver. Nous invitons le Commissaire-Enquêteur à venir en prendre connaissance et constater le sérieux de notre démarche.

De la même manière, concernant les autres parcs éoliens visibles depuis l'aire d'étude, le Commissaire-Enquêteur est vivement invité à venir constater sur sites le très grand décalage entre ce qu'en disait le promoteur en 2011, avant que ces derniers ne soient construits, et ce que l'on observe effectivement maintenant qu'ils sont construits.

Bien cordialement

Éric NITZEL



Château de Vaux – 49330 MIRÉ

Tel : 02.41.76.10.60

[www.chateaudevau-anjou.com](http://www.chateaudevau-anjou.com)